



Union libre achat maison séparation preuve d'apport pas mentionné

Par **cielbleu**, le **02/06/2009** à **18:57**

Bonjour, mon fils a acheté avec son amie (union libre) une maison en 2007. Il avait mis au départ 40000€ de +. Malheureusement il n'avait pas voulu m'écouter. Maintenant il se sépare. Il voudrait lui racheter sa part mais déjà là elle est de mauvaise foi. Elle veut faire évaluer la maison ++ pour avoir ++. Ma question est (pour l'instant elle dit en parole "je sais que je te dois 40000€") mais les paroles s'envolent. Si nous étions obligé d'aller en justice pour ces 40000€ pensez vous que l'on pourra gagné ? Les preuves mon fils les a. Il n'y a pas de soucis mais le juge ne pourrait t'il pas dire "alors pourquoi ne pas l'avoir fait mentionné ?". Merci d'avance de votre réponse. Merci pour votre forum que je viens de découvrir (j'ai lu quelques réponses bien expliqué et avec du temps). Veuillez m'excuser si je n'ai pas choisi la bonne rubrique.